



ASSOCIATION L.A.P.A.G.E

PROJET PEDAGOGIQUE 2026-2029



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS PERI ET EXTRASCOLAIRES 3-11 ANS

Maison de l'Enfance René Chojnacki

35 rue Delforge 59580 ANICHE

Tél : 09.64.04.96.81

Email : association.lapage.aniche@gmail.com

Site : www.association-lapage-aniche.fr

SOUTENUE PAR :



SOMMAIRE

INTRODUCTION P.3

Un projet pédagogique, pour répondre à quels enjeux ?

PRESENTATION ET CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'A.C.M. P. 4 à 6

1. Locaux et emplacement
2. Périodes de fonctionnement et horaires
3. Caractéristiques du public accueilli
4. Le règlement Intérieur
5. L'application de la réglementation et des circulaires S.D.J.E.S.

CADRE PEDAGOGIQUE..... P. 6 à 10

1. Rappel des intentions éducatives
2. Objectifs pédagogiques des accueils

MOYENS..... P. 11 à 14

1. Personnel d'encadrement et fonctions
2. Programme d'activités

JOURNEE TYPE ET ROLE DES ANIMATEURS P.14 à 15

MODALITES D'EVALUATION P.15 à 16

1. Les réunions d'équipe
2. L'évaluation du séjour
3. L'évaluation des animateurs

ANNEXES P.17 à 21

INTRODUCTION

L'Accueil Collectif de Mineurs (3-11 ans) est une structure conçue pour répondre aux attentes des familles : besoin de garde, de sécurité pour les enfants, mais également — et surtout — des besoins éducatifs, d'apprentissage de la vie quotidienne et de découverte à travers des activités collectives.

Il prend en compte chaque enfant comme un individu à part entière, capable d'exprimer ses envies, de faire des choix et de les partager avec les autres. Au cœur des préoccupations de l'équipe, l'enfant est accompagné dans son développement afin de devenir acteur de ses loisirs.

Dans cette optique, l'équipe d'encadrement veillera à proposer des temps d'activités agréables, enrichissants et adaptés aux besoins de chacun.

Le projet pédagogique de l'A.C.M. est le fruit d'une réflexion collective. Il définit les objectifs éducatifs poursuivis ainsi que les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Ce projet pluriannuel fera l'objet d'un avenant ou d'une réévaluation par l'équipe de direction à chaque rentrée de septembre pour y ajuster certaines modalités, en cas de nécessité.

Mais à quels enjeux répond ce projet pédagogique ?

Il s'inscrit dans la Convention Territoriale Globale de services aux familles, signée entre la CAF du Nord et la municipalité d'Aniche, ainsi que dans le cadre du **Projet Éducatif De Territoire (PEDT)**. Ce dernier vise à mobiliser l'ensemble des ressources du Territoire afin d'assurer une continuité éducative entre les projets d'écoles et les différentes activités proposées sur le temps scolaire et hors temps scolaire. Il favorise ainsi la cohérence et la complémentarité des actions éducatives, tout en améliorant l'articulation entre les différents temps de l'enfant.

Notre accueil de loisirs défend une éducation globale, en complémentarité avec la famille — premier lieu d'apprentissage — et l'école, lieu de transmission des savoirs. Les pratiques d'animation s'appuient sur les loisirs et la vie collective comme supports éducatifs, contribuant au développement du savoir-être et du vivre-ensemble.

PRESENTATION ET CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'A.C.M.

1. Locaux et emplacement

L'Accueil Collectif de Mineurs est implanté à la Maison de l'Enfance René Chojnacki, située au 35 rue Delforge à Aniche.

L'organisation des espaces de jeu au sein de la structure joue un rôle essentiel dans le comportement des enfants comme des professionnels qui les accompagnent. Un aménagement réfléchi favorise l'autonomie, encourage l'expression créative et permet à l'équipe éducative de donner du sens aux espaces dans la mise en place des activités.

Il est primordial que les enfants s'y sentent en sécurité, tant par l'ambiance du lieu que par la posture et l'accompagnement des animateurs, afin qu'ils puissent vivre pleinement leur expérience au sein du centre, en interaction avec les autres.

L'A.C.M. est organisé de la manière suivante :

Espace Petite Enfance : 3-5 ans

- Trois salles d'activités dont deux espaces aménagés en : jeux d'imitations et coin repos/Détente
- Une autre salle, répartie en deux espaces "activité" et "restauration"
- Une kitchenette
- Une infirmerie
- Des sanitaires

Espace Enfance : 6-11 ans

- Trois chalets type "montagnards", implantés dans le parc
- 1er étage du bâtiment principal :
 - Une grande salle partagée en deux espaces "activité" et "restauration"
 - Une salle aménagée : bibliothèque et/ou jeu d'intérieur

Equipements extérieurs

- Un parc boisé près d'un hectare entièrement clôturé,
- Deux aires de jeux,
- Un jardin éducatif,
- Un parking sécurisé.

L'Accueil Collectif de Mineurs dispose à proximité d'infrastructures municipales :
Cinéma « Jacques Tati », Dojo « Laurent Giorgetti », Salle de sport « Pierre de Coubertin », Médiathèque « Norbert-Ségard », City Stade à l'Archevêque.

2. Périodes de fonctionnement et horaires

Périodes	Amplitude d'ouverture	Effectif prévisionnel	
		3-5 ans	6-11 ans
<u>Périscolaire</u> : Mercredi De septembre Année N à juillet N+1	De 8h à 18h	24 à 32	36
<u>Extrascolaire</u> : Petites vacances Toussaint Noël Hiver Printemps	Du lundi au vendredi de 8h à 18h	24 à 32	36
<u>Extrascolaire</u> : Grandes vacances Juillet Août	Du lundi au vendredi de 10h à 18h* *Possibilité d'une garderie de 8h à 10h	24 à 32	36

Des séjours accessoires

« Séjours courts, sous tentes et dans des logements insolites » d'une à trois nuitées, seront organisés aux vacances de Printemps, en juillet et en août, pour les enfants de 7 à 11 ans.

3. Caractéristiques du public accueilli

L'Accueil Collectif de Mineurs accueillera des enfants âgés de 3 ans (ou dès leur première scolarisation en maternelle) jusqu'à 11 ans révolus. Ils seront répartis en deux groupes d'âge :

- ⇒ 3-5 ans
- ⇒ 6-11 ans

La diversité des origines socioprofessionnelles, des quartiers, des cultures et des nationalités des enfants contribue à la richesse et à la mixité sociale de la structure.

L'A.C.M. veillera à garantir des conditions d'accueil adaptées aux enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ainsi qu'à ceux en situation de handicap, conformément à la loi de 2005. En amont du séjour, un entretien individualisé est proposé aux familles. Le directeur organisera une visite de la structure et définira les modalités d'accueil les plus adaptées à l'enfant.

L'équipe de direction transmettra ensuite les informations nécessaires aux encadrants afin d'assurer un accompagnement de qualité et d'adapter les pratiques pédagogiques aux besoins spécifiques de chaque enfant. Des temps d'échanges réguliers avec la famille seront également mis en place afin de garantir un suivi personnalisé et cohérent.

4. Le règlement intérieur

Le règlement intérieur définit l'ensemble des règles relatives à l'hygiène, à la sécurité et à la discipline au sein de la structure. Il constitue un cadre de référence indispensable, facilitant ainsi l'organisation et le fonctionnement de l'Accueil Collectif de Mineurs.

5. Application de la réglementation et des circulaires S.D.J.E.S.

Une vigilance constante sera maintenue afin de garantir le bon déroulement des Accueils Collectifs de Mineurs et de proposer une offre de loisirs éducatifs de qualité. À ce titre, les instructions départementales, notamment en matière sanitaire (épisodes de canicule, protocoles spécifiques, etc.), seront strictement appliquées.

CADRE PEDAGOGIQUE

1. Rappel des intentions éducatives

L'accueil de loisirs constitue un véritable levier dans la construction de l'enfant en tant que futur adulte. Il s'inscrit comme un espace éducatif complémentaire à la famille et à l'école, où les apprentissages sont abordés de manière différente, à travers le jeu, l'expérimentation et la vie collective.

L'association L.A.P.A.G.E. décline ses orientations éducatives autour des axes suivants :

Promouvoir le loisir éducatif :

Il s'agit de créer un environnement favorable permettant à chaque enfant de construire son identité et de développer ses idées. L'enfant doit pouvoir s'exprimer librement, faire des choix, proposer et participer aux décisions qui le concernent.

Favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant :

Les activités proposées, centrées sur le jeu, respectent les rythmes et les besoins de chaque enfant. Les temps passés au sein de la structure doivent rester des moments de détente, de plaisir et de découverte, sans contrainte excessive.

Développer l'autonomie et le sens des responsabilités :

Les enfants sont encouragés à s'impliquer dans la vie collective et à devenir acteurs de leur quotidien. À travers des projets construits avec méthode et accompagnement, ils expérimentent, prennent des responsabilités et gagnent progressivement en autonomie, tout en développant leurs connaissances et compétences.

Favoriser la mixité sous toutes ses formes :

La diversité est une source d'enrichissement pour tous. En multipliant les occasions de rencontre et de dialogue, il est possible de développer le respect de chacun, de lutter contre les préjugés et de consolider le vivre-ensemble.

Sensibiliser au développement durable et à l'écocitoyenneté :

Face aux enjeux actuels, l'accueil de loisirs joue un rôle dans la transmission des valeurs liées au respect de l'environnement. Il encourage les enfants à adopter des comportements responsables et à s'inscrire dans une démarche de développement durable.

2. Objectifs pédagogiques des accueils

PERISCOLAIRE

Le dispositif « Plan mercredi », mis en place par les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et de la Culture, vise à garantir, développer et valoriser une offre éducative de qualité le mercredi, accessible au plus grand nombre d'enfants.

La branche Famille, via les Caisses d'Allocations Familiales (CAF), participe activement à son déploiement. Elle soutient les collectivités dans leurs actions afin de faciliter l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, tout en assurant aux enfants l'accès à des activités éducatives et ludiques en dehors du temps scolaire.

L'obtention du label « Plan mercredi » repose sur une démarche volontaire des collectivités. Ce label valorise la qualité des actions périscolaires proposées et constitue, pour les familles, un véritable gage de qualité éducative et de professionnalisme des équipes encadrantes.

Dans ce contexte, notre Accueil Collectif de Mineurs du mercredi s'inscrit pleinement dans cette dynamique, en contribuant à la réussite et à l'épanouissement des enfants, en complément des apprentissages scolaires.

L'équipe pédagogique développera les objectifs suivants :

Développer l'autonomie

- ⇒ Adapter l'environnement : mettre à leur portée les objets du quotidien (vêtements, livres, matériel pédagogique, ustensiles simples).
- ⇒ Accompagner les enfants vers une autonomie progressive lors des temps d'hygiène et de vie quotidienne (repas, passage aux toilettes, lavage des mains,...).
- ⇒ Confier des responsabilités adaptées à l'âge de chacun (responsable du matériel, du rangement des espaces de vie, etc.).
- ⇒ Développer la capacité des enfants à mener un projet ou une activité jusqu'à son terme.
- ⇒ Valoriser les efforts plutôt que le résultat : souligner la persévérance, les stratégies utilisées et les progrès réalisés.

Favoriser le vivre-ensemble

- ⇒ Développer l'écoute, le dialogue et l'acceptation des différences entre les enfants.
- ⇒ Appliquer des règles de vie collective basées sur le respect, la tolérance et la solidarité
- ⇒ Encourager la coopération et l'entraide lors des temps d'activités et de la vie quotidienne
- ⇒ Accompagner les enfants dans la gestion des conflits de manière constructive.

Encourager la découverte, la curiosité et l'apprentissage

- ⇒ Proposer des activités variées favorisant l'expérimentation et la découverte.
- ⇒ Développer la créativité et l'imagination à travers différents supports d'expression.
- ⇒ Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques culturelles, artistiques, sportives ou scientifiques.
- ⇒ Favoriser l'apprentissage par le jeu, la manipulation et l'expérience.

Sensibiliser à la beauté de la faune et de la flore, à leur fragilité, et à l'importance de les protéger pour garantir un avenir durable

- ⇒ Faire découvrir la diversité de la faune et de la flore locales à travers des activités ludiques et éducatives.
- ⇒ Sensibiliser les enfants à l'impact de leurs gestes quotidiens sur l'environnement.
- ⇒ Encourager l'adoption de comportements écoresponsables.
- ⇒ Favoriser l'observation, la curiosité et le respect du vivant.
- ⇒ Impliquer les enfants dans des actions concrètes de protection de la nature.

Renforcer le lien avec les familles

- ⇒ Développer des temps d'échanges réguliers entre l'équipe d'animation et les familles (accueil, départ, rencontres).
- ⇒ Informer les familles du fonctionnement de l'A.C.M. et des activités proposées (affichages, communications,...).
- ⇒ Associer les familles à certains projets ou événements du centre (fêtes, sorties, café des Parents).
- ⇒ Valoriser les réalisations des enfants auprès des familles (expositions, spectacles, temps de restitution).
- ⇒ Favoriser la participation et l'implication des familles dans la vie de la structure.

EXTRASCOLAIRE

Dans le respect des grandes intentions éducatives de l'association, l'équipe d'animation a travaillé sur l'écriture et la mise en place d'objectifs généraux et opérationnels décrits ci-dessous :

Garantir la sécurité et le bien-être de l'enfant

- ⇒ Mettre en place un cadre sécurisant, structuré et rassurant, permettant à chaque enfant d'évoluer sereinement tout au long de la journée.
- ⇒ Assurer une vigilance constante de l'équipe sur la sécurité physique, affective et morale des enfants dans tous les temps de vie (accueil, repas, activités, temps libres).
- ⇒ Veiller à l'application des règles de vie collective et des consignes de sécurité de manière cohérente et adaptée à l'âge des enfants.
- ⇒ Être attentif aux besoins individuels (fatigue, émotions, santé, rythmes) et adapter l'accompagnement en conséquence.
- ⇒ Favoriser un climat bienveillant où chaque enfant se sent écouté, respecté et en confiance.

Favoriser l'épanouissement et le plaisir de l'enfant

- ⇒ Proposer des activités diversifiées, attractives et adaptées aux différentes tranches d'âge et aux envies des enfants.
- ⇒ Laisser une place importante au choix de l'enfant afin de favoriser son engagement et son plaisir dans les activités proposées.
- ⇒ Mettre en valeur les réussites, les efforts et les productions des enfants afin de renforcer leur estime de soi et leur motivation.
- ⇒ Favoriser l'expression personnelle à travers des activités créatives, sportives, culturelles ou ludiques.
- ⇒ Permettre à chaque enfant de vivre des vacances positives, ludiques et adaptées à son rythme.

Développer l'autonomie et le vivre-ensemble

- ⇒ Accompagner les enfants vers une autonomie progressive dans les gestes de la vie quotidienne (habillage, rangement, repas, hygiène).
- ⇒ Encourager les enfants à faire des choix, à proposer des idées et à s'impliquer dans les activités et projets du centre.
- ⇒ Favoriser la prise d'initiative et la recherche de solutions par les enfants avant l'intervention de l'adulte.
- ⇒ Développer les comportements d'entraide, de coopération et de solidarité au sein du groupe.
- ⇒ Accompagner les enfants dans la gestion des conflits par le dialogue, la médiation et l'expression des émotions.
- ⇒ Responsabiliser les enfants dans la vie collective (rangement, respect du matériel, participation aux tâches quotidiennes).

Favoriser la découverte et l'ouverture au monde

- ⇒ Proposer des activités variées permettant la découverte de nouvelles pratiques culturelles, artistiques, sportives et scientifiques.
- ⇒ Encourager la curiosité des enfants en les amenant à expérimenter, manipuler, observer et questionner leur environnement.
- ⇒ Développer des projets et sorties permettant l'ouverture sur le territoire et le monde extérieur.
- ⇒ Sensibiliser les enfants à la nature, à la biodiversité et au respect de l'environnement à travers des actions concrètes.
- ⇒ Favoriser la découverte de nouvelles cultures et formes d'expression afin d'élargir les repères des enfants.

Créer une relation vivante avec les familles (pas juste informative)

- ⇒ Mettre en place des temps d'accueil et de départ favorisant les échanges quotidiens avec les familles.
- ⇒ Développer une communication régulière et accessible sur la vie du centre (activités, projets, informations pratiques).
- ⇒ Informer les familles de manière claire et continue sur les activités et le fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- ⇒ Valoriser les réalisations et les temps forts des enfants auprès des familles (expositions, spectacles, affichages, supports numériques).
- ⇒ Favoriser la participation des familles à la vie du centre (événements, projets, ateliers parents-enfants).
- ⇒ Recueillir les avis et retours des familles afin d'adapter et d'améliorer les pratiques de l'équipe.

Ces objectifs opérationnels, seront traduits en actes/moyens pédagogiques auprès des enfants à travers les projets d'animation que l'équipe d'animation mettra en œuvre.

MOYENS

1. *Personnel d'encadrement et fonctions*

Une directrice, titulaire du B.A.F.D., assurera les missions suivantes :

- **Coordination** : elle réalisera le lien entre l'organisateur, l'équipe d'animation et les différents partenaires, garantissant la cohérence du projet global.
- **Formation et accompagnement** : elle soutiendra les animateurs dans leur progression professionnelle, les accompagnera dans la mise en œuvre de leurs projets d'animation et contribue au développement de leurs compétences.

Deux directeurs adjoints, titulaires ou en cours de formation B.A.F.D., assisteront la directrice dans l'ensemble de ses fonctions et participeront à la coordination et au suivi du projet.

Un assistant sanitaire (directeur ou directeur adjoint) sera chargé du suivi sanitaire : gestion de l'infirmerie, application des protocoles de soins et gestion des trousseaux à pharmacie.

L'équipe d'animation sera composée d'animateurs, diplômés B.A.F.A., en cours de formation ou non diplômés. Ils auront pour missions de :

- ☞ Assurer l'accompagnement des enfants dans les temps de vie quotidienne ;
- ☞ Proposer des temps de jeu en adoptant différentes postures : laisser jouer, donner à jouer, jouer avec et faire jouer ;
- ☞ Présenter les activités et sorties en expliquant les règles et en favorisant les situations de réflexion et de résolution de problèmes ;
- ☞ Assumer leurs responsabilités en matière de sécurité physique, morale et affective des enfants ;
- ☞ Élaborer et mettre en œuvre des projets d'animation en cohérence avec le projet pédagogique ;
- ☞ Préparer et anticiper leurs activités (recherches, tests, organisation) ;
- ☞ Favoriser les échanges, encourager et accompagner les enfants dans leurs pratiques ;
- ☞ Installer un climat de confiance et maintenir un dialogue régulier avec les familles afin de recueillir et transmettre les informations utiles.

Pendant les vacances scolaires, des animateurs vacataires, diplômés B.A.F.A. ou en cours de formation, recrutés en Contrat d'Engagement Éducatif ou Contrat à Durée Déterminée, renforceront l'équipe ou assureront le remplacement du personnel permanent durant les périodes de congés. L'effectif d'encadrement sera ajusté en fonction du nombre d'enfants inscrits, dans le respect de la réglementation en vigueur fixée par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

Un agent technique polyvalent assurera l'entretien général des locaux, la maintenance du bâtiment ainsi que la sécurité des espaces et équipements.

Deux agents administratifs seront en charge de la gestion administrative : inscriptions, suivi des dossiers familles et organisation des commandes de repas...

2. Programme d'activités

Partie intégrante du processus éducatif, le programme d'activités s'appuiera sur les besoins, les rythmes et les envies des enfants. Il visera à proposer un cadre stimulant dans lequel chacun peut expérimenter, créer, jouer et découvrir à son rythme.

L'ensemble du matériel nécessaire à la mise en œuvre des activités sera mis à disposition des équipes d'animation afin de permettre la réalisation des projets dans de bonnes conditions : matériel de création, équipements sportifs, jeux éducatifs, ressources pédagogiques, etc.

L'organisation des temps d'animation en accueil périscolaire et extrascolaire reposera sur une diversité d'approches permettant de répondre aux différents profils d'enfants. L'accueil de loisirs restera avant tout un espace de détente, de plaisir et de découverte, où les activités proposées seront adaptées aux tranches d'âge et aux capacités de chacun.

Activités physiques et jeux de mouvement

Les activités motrices occuperont une place importante et permettront aux enfants de développer leurs capacités physiques, leur coordination et l'esprit d'équipe. Grâce aux espaces extérieurs et aux infrastructures à proximité, les activités en plein air seront largement favorisées :

- Jeux de motricité et parcours moteurs
- Jeux collectifs coopératifs et compétitifs
- Initiation à différentes pratiques sportives : ultimate, tchoukball, handball, dodgeball, athlétisme ludique, etc.
- Jeux d'orientation et défis sportifs en équipe.

Activités manuelles et créatives

Ces temps permettront aux enfants d'explorer différents matériaux, de développer leur imagination et d'améliorer leur habileté fine :

- Création artistique à partir de matériaux de récupération DIY (fabrication d'objets, décoration, couture simple)
- Arts plastiques (peinture, collage, modelage, dessin)
- Projets de construction collective (maquettes, décors, installations)

Jeux et temps ludiques

Les jeux constitueront un support privilégié pour apprendre à vivre ensemble, respecter des règles et développer des stratégies :

- Jeux de coopération et de stratégie
- Jeux de plateau et de réflexion
- Jeux d'expression et de rôles
- Grands jeux collectifs en intérieur et en extérieur

Animations culturelles et d'expression

Des ateliers accompagneront l'ouverture culturelle et le développement personnel des enfants :

- Expression corporelle, danse, théâtre d'improvisation
- Création de mini-spectacles, sketches ou podcasts
- Lecture plaisir, contes interactifs et ateliers d'écriture
- Sorties culturelles : médiathèque, expositions, musées, découverte du patrimoine local

Actions écoresponsables et citoyennes

Les enfants seront sensibilisés à des gestes simples favorisant le respect de l'environnement et la responsabilité collective :

- Ateliers de recyclage et upcycling
- Projets autour du tri, de la réduction des déchets et du zéro gaspillage
- Création et entretien d'espaces naturels (potager, jardin pédagogique)
- Actions de sensibilisation à la protection de la nature

Pour l'organisation des sorties et des déplacements, l'accueil de loisirs bénéficie d'un accès pratique aux transports en commun. Pour les excursions plus éloignées ou les sorties à la journée, il fait appel à un transporteur professionnel afin d'assurer le confort et la sécurité des participants.

Chaque période de vacances s'organisera autour d'une thématique fédératrice servant de fil conducteur aux activités proposées. Les animateurs concentreront leurs programmes d'animation autour de ces thèmes et des objectifs définis dans le projet pédagogique.

Voici quelques thèmes envisageables, dont deux projets d'animation sont développés en annexe 1.

- Aventures intergalactiques
- Inventeurs de monde fantastique
- Enquêteurs en herbe
- Théâtre et transformations
- Pirates et trésors perdus
- Mini-explorateurs de la jungle

Ces thématiques permettront aux équipes d'animation de concevoir des projets riches et variés : réalisations collectives, expositions, spectacles, défis, ou encore créations multimédias, favorisant l'expression, la créativité et l'implication des enfants.

JOURNEE TYPE ET ROLE DES ANIMATEURS

Il est important de considérer ces différents temps de vie quotidienne, comme étant aussi important que toute activité de loisirs. L'animateur a un rôle à tenir et doit être soucieux du respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'équilibre alimentaire pour que l'enfant comprenne toute l'importance de ces moments qu'il vit dans sa journée.

La journée est structurée, respectueuse des rythmes individuels des enfants, leur permettant de se repérer dans le temps, l'espace...

	Déroulement	Actions et attitudes des animateurs
Accueil du matin 8h-9h	Accueil des familles. Mise en place de petits espaces calmes dans une ambiance agréable.	Faciliter leur intégration au sein du groupe par une attitude avenante et sécurisante. Privilégier la lecture, les jeux de société, ...
Rangement/présentation de la journée 9h-10h	Collation le mercredi exclusivement. Annonce des animations proposées.	Être vigilant sur le rangement et l'hygiène. Être imaginatif et ludique dans la présentation des animations.
Temps d'animations 10h-11h30	Début des activités. Mise en place des animations adaptées aux demandes et aux besoins des enfants (jeux intérieurs, activités manuelles, jeux de société...).	Avoir un langage adapté. Être force de proposition. Adapter les activités aux besoins des enfants. Être attentif au bien-être de chacun en accompagnant les enfants dans leurs éventuelles difficultés.
Retour au calme/hygiène 11h30-12h	Rangement, passage aux sanitaires.	Vérifier les effectifs avant le départ en cantine. Être vigilant aux respects des règles d'hygiène.
Temps de repas 12h-13h	Arrivée et installation des enfants dans le calme. Effectuer le service à table.	Être vigilant aux PAI, aux allergies. Responsabiliser l'enfant pour se servir, couper, débarrasser.
Temps d'accueil des enfants en demi-journée Activités calmes ou de repos 13h-14h	Un animateur accueillera les nouveaux arrivants. Pour les 3-5 ans, accompagner les enfants au retour au calme, prélude à la sieste pour les plus petits. Les enfants 6-11 ans seront, soit en temps libre dans notre parc arboré, soit en activité calme : musique, jeux de société...	Être accueillant et avenant vis-à-vis de l'enfant et du parent. Proposer de la lecture, des jeux de société, du dessin. Diffuser de la musique calme. Proposer des animations encadrées ou en autonomie.

	Déroulement	Actions et attitudes des animateurs
Temps d'animation 14h -16h	Présentation de propositions d'activités aux enfants. Activités dirigées : manuelles, culturelles, ludiques, grands jeux... Utilisation des espaces extérieurs, dès que le temps sera clément.	Permettre aux enfants de choisir et d'exprimer leurs envies. Proposer et encadrer les animations. Adapter les activités aux besoins et à l'âge des enfants. Être attentif au bon déroulement, au bien-être de chacun et accompagner les enfants dans leurs difficultés.
Retour au calme/hygiène 16h-16h30	Rangement, passage aux sanitaires.	Être vigilant au respect et au rangement du matériel. S'assurer de l'hygiène.
Goûter et Temps d'échanges enfants/animateurs 16h30-17h	Le goûter composé (pain + fromage + fruit) respectera l'équilibre alimentaire.	Veiller à l'équilibre alimentaire des enfants. Echanger avec les enfants sur la journée.
Accueil du soir, départ des enfants 17h-18h	Proposition de jeux calmes dirigés aux lieux aménagés. Départ échelonné : seules les personnes inscrites sur la fiche sanitaire sont habilitées à reprendre l'enfant. Si une autre personne est désignée, les parents doivent faire parvenir une autorisation écrite à la direction, une pièce d'identité sera demandée.	Faire un retour de la journée de l'enfant. Effectuer un rangement progressif des lieux.

La journée type pourra être modifiée en cas de sorties ou d'événements exceptionnels.

Une sortie annuelle programmée le dernier mercredi du mois de juin pourra dépasser les horaires habituels.

Durant les grandes vacances, une garderie sera mise en place de 8h à 10h, limitée à 32 enfants.

MODALITES D'EVALUATION

Afin que le projet pédagogique soit le reflet du fonctionnement de l'équipe et un véritable outil de travail, des outils d'évaluation seront mis en place : critères, indicateurs et grilles d'évaluation.

Ils feront l'objet d'échanges et d'analyse de pratiques en équipe. Ces outils permettront de mesurer l'écart entre les objectifs fixés dans le projet pédagogique et la concrétisation sur le terrain à travers nos différents moyens.

Une synthèse de ces évaluations sera faite pour permettre un retour à la direction.

1. Les réunions d'équipe

Les réunions d'équipe constitueront un temps indispensable de concertation, de coordination et d'évaluation. Elles favoriseront la cohérence des pratiques professionnelles, la mise en œuvre du projet pédagogique et la qualité de l'accueil proposé aux enfants.

a) Réunion de préparation

Avant chaque période d'accueil, une ou deux réunions seront organisées afin de préparer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. Elles permettront de préciser l'organisation générale, de répartir les rôles de chacun, de préparer les activités et d'assurer une cohérence dans les pratiques de l'équipe d'animation.

b) Réunions de suivi

Tout au long de l'accueil, des temps d'échange réguliers seront mis en place afin de faire le point sur le déroulement des journées. Ces réunions permettront d'adapter l'organisation et les activités aux besoins des enfants, d'échanger sur leur bien-être et de garantir la bonne mise en œuvre du projet pédagogique.

c) Réunion de bilan

À l'issue de chaque période d'accueil, une réunion de bilan réunira l'équipe d'animation afin d'évaluer les actions menées, d'analyser les résultats obtenus et d'identifier les points forts ainsi que les axes d'amélioration. Ce temps d'échange contribuera à l'évolution et à l'amélioration continue de la qualité de l'accueil proposé.

2. L'évaluation du séjour (annexe 2)

L'analyse permettra une évaluation affinée du séjour selon des critères prédéfinis portant sur le projet, l'équipe, le fonctionnement, les enfants, les parents, l'accueil, les activités, les sorties, les repas, les réunions et les moyens.

3. L'évaluation des animateurs (annexe 3)

En fonction d'une grille d'évaluation mise en place par le directeur, l'animateur sera évalué en fonction des prérogatives et des compétences attendues d'un animateur B.A.F.A.

Formation des stagiaires B.A.F.A.

Avant le séjour, un entretien sera initié avec le directeur pour lui annoncer les objectifs de stage, les modalités du suivi et les critères d'évaluation et exprimer les attentes de l'association. Le/la stagiaire sera suivi tout au long des 14 jours de sa formation. Deux entretiens seront mis en place durant lesquels il ou elle pourra s'auto évaluer et discuter de ses acquis et de son évolution.

Le directeur transmettra l'appréciation finale et la validation, information transmise aux services de l'Etat, en fin de stage.



Aventure Intergalactique

Présentation générale :

Les enfants partiront à la découverte de l'espace à travers une aventure intergalactique. Ils exploreront des planètes imaginaires, relèveront des défis spatiaux et participeront à des activités variées favorisant la créativité, la coopération et la découverte.

Objectifs :

- Développer l'imaginaire et la créativité.
- Favoriser la coopération et l'entraide.
- Sensibiliser les enfants à l'univers spatial.
- Encourager l'expression artistique et corporelle.
- Valoriser la participation de chacun au sein d'un projet collectif.

Contenu des séances :

Ateliers créatifs : Fabrication de fusées, création d'extraterrestres, réalisation de planètes, décoration du vaisseau spatial, création de constellations.

Ateliers scientifiques : Expériences sur les fusées, découverte du système solaire, observation des étoiles et des planètes, sensibilisation à l'univers spatial.

Jeux sportifs : Parcours d'astronautes, relais intergalactiques, jeux d'adresse, défis sportifs sur le thème de l'espace.

Jeux de coopération : Missions de sauvetage dans l'espace, résolution d'énigmes, défis d'équipe, chasse au trésor intergalactique.

Ateliers d'expression : Création d'histoires spatiales, jeux de rôle, théâtre d'improvisation, invention de personnages extraterrestres.

Grands jeux : Exploration de planètes inconnues, enquête galactique, mission spatiale grandeur nature, quête du cristal cosmique.

Temps festifs : Journée déguisée, exposition des réalisations, fête intergalactique, remise des diplômes d'explorateurs de l'espace.



Inventeurs du Monde Fantastique

Présentation générale :

Les enfants deviendront de véritables inventeurs d'un monde fantastique. Ils imagineront des créatures extraordinaires, construiront des objets magiques, exploreront des royaumes mystérieux et participeront à des aventures favorisant la créativité, l'imagination et la coopération.

Objectifs :

- Développer l'imaginaire et la créativité.
- Favoriser la coopération et l'entraide
- Encourager l'expression artistique et l'invention.
- Stimuler la curiosité et la capacité à créer un univers collectif.
- Valoriser la participation de chacun au sein d'un projet commun.

Contenu des séances :

Ateliers créatifs : Création de créatures fantastiques, fabrication de baguettes magiques, réalisation de blasons, confection de cartes aux trésors, création de maisons de lutins et de dragons.

Ateliers de construction : Fabrication de villages imaginaires, construction de châteaux, création de forêts enchantées et d'objets magiques.

Jeux sportifs : Parcours des aventuriers, course des dragons, défis des chevaliers, épreuves du royaume fantastique.

Jeux de coopération : Quêtes magiques, missions de sauvetage, résolution d'énigmes, défis collectifs pour protéger le monde fantastique.

Ateliers d'expression : Invention de contes et légendes, jeux de rôle, théâtre d'improvisation, création de personnages fantastiques.

Grands jeux : Chasse au trésor enchantée, exploration de royaumes mystérieux, quête des pierres magiques, aventure grandeur nature dans le monde fantastique.

Ateliers nature : Création de potions magiques à partir d'éléments naturels, fabrication de cabanes enchantées, découverte des trésors de la nature.

Temps festifs : Journée costumée, exposition des créations, fête conviviale, remise des diplômes de grands inventeurs.

EVALUATION DU SEJOUR

1 : Très satisfaisant

2 : Satisfaisant

3 : Insatisfaisant

INTITULE	1	2	3	OBSERVATIONS
LE PROJET				
Le respect des objectifs fixés				
Lien entre le projet pédagogique et les activités menées				
Lien entre le projet pédagogique et les sorties				
L'EQUIPE				
Répartition des tâches au sein de l'équipe				
Mixité de l'équipe (âge et expérience)				
Echanges et travail en commun au sein de l'équipe				
Qualité des relations entre l'équipe pédagogique et l'équipe de service				
Qualité des relations entre l'équipe d'animation et l'équipe de direction				
LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL				
Organisation de l'accueil				
Moyens matériels				
Respect des horaires (accueil, activités)				
Préparation des activités				
Mise en place des sorties				
Intervenants extérieurs				
Gestion des temps calmes				
LES ENFANTS				
Participation des enfants				
Adaptation des activités proposées à l'âge des enfants				
Ecoute et prise en compte des enfants par l'équipe				
Respect des rythmes de l'enfant				
Gestion des enfants « difficiles »				
LES PARENTS/ FAMILLE				
Qualité de la communication avec les parents				
Prise en compte des demandes des parents par l'équipe				
Participation et implication des parents				
L'ACCUEIL				
Espaces, locaux, lieux d'accueil				
Rôle des animateurs				
Horaires				
Gestion du listing de présence				
Lien avec les parents				

LES ACTIVITES				
Préparation des activités				
Déroulement des activités organisées par l'équipe d'animation				
Innovation et originalité des activités				
LES SORTIES JOURNEES				
Préparation de ces journées				
Voyage, trajets				
Gestion des imprévus (météo, blessures...)				
LES REPAS				
Qualité de la nourriture				
Quantité de la nourriture				
Gestion des repas (calmes ou non)				
Autonomie des enfants durant les repas				
LES REUNIONS				
Formes et méthodes utilisées durant les réunions				
Longueur				
Fréquence				
Pertinence				
LES MOYENS				
Matériels				
Financiers				
Humains				

Observations / Suggestions :

Nom : Prénom : Groupe des : / ans

Date du séjour :

1 : Très satisfaisant 2 : Satisfaisant 3 : Insatisfaisant

LA SANTE ET LA SECURITE	1	2	3	OBSERVATIONS
Garantit la sécurité morale, physique et affective des enfants				
Rassure les enfants				
Sait apporter les soins de premiers secours				
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et Sports d'accueil des mineurs				
Est à l'écoute des enfants				
AU SEIN DE L'EQUIPE	1	2	3	OBSERVATIONS
Est à l'écoute de ses collègues				
Participe activement à la préparation et/aux réunions				
A une capacité d'analyse				
Est force de propositions				
Est ponctuel				
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir				
Fait part de ses problèmes d'ordre pédagogique				
LE FONCTIONNEMENT	1	2	3	OBSERVATIONS
Implication de l'animateur dans l'organisation du séjour				
Utilisation efficiente des fournitures pour les activités				
Suivi des plannings d'activités et des horaires				
Mobilisation pour la préparation et la gestion des sorties				
Qualité d'encadrement de la pause méridienne et des temps calmes				
L'ACTIVITE	1	2	3	OBSERVATIONS
Adaptation des activités à l'âge des enfants et aux conditions climatiques				
Anticipation et préparation				
Innovation et originalité				
LE PROJET	1	2	3	OBSERVATIONS
Connaît la notion de projet				
Travaille avec une méthodologie de projet				
Partage les valeurs du projet				
LES RELATIONS	1	2	3	OBSERVATIONS
Sait prendre en compte les demandes des parents				
Travaille avec l'équipe de service				

Signature du directeur

Signature de l'animateur